

## « De la boule au but »

Chers sociétaires

Le conseil d'administration réuni ce mardi, a essentiellement travaillé sur la préparation de l'assemblée générale du [jeudi 19 Septembre à 18h00 à la Blâche.](#)

### 1) Budget de fonctionnement 2024.

Durant l'année 2024 le club a dû faire face à de nombreux changements et adapter son budget en conséquence. L'arrivée d'un gérant du bar seulement en avril nous a privé des loyers de début d'année, la location du boulo-drome par le conseil général alors qu'il était mis à disposition gratuitement jusque-là, les 30 heures qui amènent des rentrées d'argent n'ont pas eu lieu, ....etc.

En conséquence les engagements financiers ont été revus à la baisse dans de nombreux domaines, notamment pour les dotations du grand prix de Gap.

Vous aurez toutes les explications nécessaires en séance le 19 septembre lors de l'assemblée générale.

### 2) Budget Prévisionnel 2025 et Prix des licences.

a) Le budget prévisionnel équilibré sera présenté lors de l'assemblée générale.

b) Le prix des licences 2024/2025

Les tarifs 2023/2024 étaient de 48€ pour les loisirs, 83 € pour les M4/F4 et de 103 € pour les M3/F3.

Une augmentation de 2€ demandée par les instances hors BFG est répercutée sur les licences soit 50€, 85€ et 105€.

Comme expliqué le 4 avril en Assemblée Générale extraordinaire, devant l'absence de bénévoles pour faire payer les 2€ pour jouer à la Blâche, la décision a été actée de mettre en place une cotisation de 50€ pour accéder à toutes les installations (la Blâche, le boulo-drome extérieur, réaliser la préparation des jeux et l'entretien des espaces...etc.).

Le conseil d'administration a décidé de réduire à 40 € le montant de cette cotisation et faire bénéficier, les licenciés de la BFG de 10 € de remise.

**Soit : 50€ + 40€ = 90€ pour une licence Loisir.**

**85€ + 40€ = 125€ pour une licence M4/F4.**

**105€ + 40€ = 145€ pour une licence M3/F3.**

Pour les licenciés BFG possibilité de paiements en 2 ou 3 fois par chèques.

NB : Cette cotisation correspond aux besoins réels de notre club comme toute autre association, à titre d'exemple sur Gap :

Association de danse 1h30 par semaine = 145€/an

Aquagym 4X2h00 = 100€/mois

Salle de sport de 35 à 55 €/mois, Cours de Zumba/Gym = 45€/mois

Nous, pour 40€ nous pouvons jouer toute l'année, quasiment tous les jours sur des terrains préparés, arrosés, tracés et avoir des installations entretenues et en bon état, participer à des concours primés par le club, bénéficier de réductions sur nos tenues soit (-26€ payés par la BFG) ...

Il y a 28 semaines entre le 15 octobre et la fin avril en jouant une seule fois par semaine à 2€ comme par le passé le coût serait de 58€.

c) La carte des amis est obligatoire pour les joueurs des autres clubs, le montant du tarif d'entrée aux installations de la BFG n'est pas réduit et sera de 50 €.

**Soit : 30€ + 50€ = 80€ (carte + cotisation).**

### **3) Casiers de boules à côté du bar.**

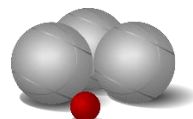
La location d'un casier de boules est 5€/an. Il est demandé aux personnes qui ont un casier de l'identifier avant **le 30 septembre** car certains casiers sont cadenassés et le propriétaire est inconnu. Merci de respecter cette consigne.

### **4) Repas lors des rencontres des AS à domicile.**

Les repas à domicile seront réglés par chaque joueur comme dans les autres clubs. Ils seront pris au bar du boulodrome avec nos adversaires. Le prix du repas est en cours de négociation.

### **5) Les 30 heures de la Blâche.**

Les 30 heures 2025 se dérouleront les 8 et 9 février. Les inscriptions sont ouvertes le montant est de 55€ par joueur. Equipes en tripléte M/F 3 et 4.



« Ne laissons personne éteindre notre flamme,

la prudence c'est doser, le courage c'est d'oser »